



DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

VILLE D'AVESNES-LE-COMTE

Le **vendredi 06 novembre 2020** à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni salle Danielle MITTERRAND rue Albert DERBECOURT à AVESNES-LE-COMTE, sous la Présidence de Monsieur Sébastien BERTOUT, Maire, suite à la convocation en date du lundi 02 novembre 2020, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Nombre de membres en exercice : 19

Etaient présents : Mr BERTOUT Sébastien, Mme GABEZ Sylvie, Mr HULOT Alexandre, Mr NICK Jacques, Mme CAUET Murielle, Mr TURPIN Franck, Mme LAURENT Anne, Mr THILLIEZ Arnould, Mme PETIT Huguette, Mr PETIT Guillaume, Mme RICHARD Brigitte, Mr HEIRMAN Lucas, Mme MARTIN Micheline, Mr DARRAS Aurélien, Mr LAPÔTRE Martial, Mme GOMES Manuella, Mr PETIT Yves, Mme COUSIN Jeanne-Marie.

Etaient absents : Mme DAMBREVILLE Florence ayant donné procuration à Mr HULOT Alexandre ; Mr DARRAS Aurélien ayant à Mr BERTOUT Sébastien ; Mme LAURENT Anne.

Secrétaire de séance : Mme GABEZ Sylvie

Objet : Demande de subvention auprès de la CAF du PAS-DE-CALAIS pour l'informatisation de la Médiathèque André Biguet et le Tiers lieu « La Bergerie »

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le plan pluriannuel d'investissement de la CAF du PAS-DE-CALAIS ;

Considérant que le projet de tiers lieu « La Bergerie » est un projet structurant pour le territoire communal ;

Considérant que le projet d'informatisation de la Médiathèque André BIGUET et du tiers lieu « La Bergerie » s'inscrit dans l'axe n°1 de lutte contre la fracture numérique du plan pluriannuel sus visé ;

Considérant que le projet d'informatisation de la Médiathèque André BIGUET et du tiers lieu « la Bergerie » est éligible au plan pluriannuel d'investissement ;

Considérant que le plan de financement prévisionnel d'informatisation de la Médiathèque André BIGUET du projet de tiers lieu « La Bergerie » s'élève à 38 028 € HT soit 45 634 € TTC ;

Considérant que le montant de l'aide financière susceptible d'être obtenue s'élève à 3 250 € ;

.../...

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Sollicite l'aide financière de la CAF du Pas-de-Calais pour le projet d'informatisation de la Médiathèque André BIGUET et du tiers lieu « La Bergerie »
- Autorise Monsieur le Maire à prendre tout acte ou mesure nécessaire à la réalisation de cette sollicitation.

Pour extrait conforme,
Le Maire,




Sébastien BERTOUT